

**Commune de CHARGEY-LES-GRAY**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire du 6 mai 2021 à 20h**

**Début de séance** : 20h

**Quorum atteint** : 14 membres

**Présents** : Mesdames GUINET, BIGOTTE-CHOULET, DESCHAMPS, HUBLARD, LOMBERGER, BERNARD et Messieurs HEGO, BESANCENOT, CHAUVELOT, COURIOL, FRANCOIS, GACONNET, JOBARD, POINCENOT

Excusé : Monsieur TOURNERET qui a donné pouvoir à Monsieur COURIOL

**Désignation du secrétaire de séance** : Émilie Bernard

### **1) Approbation de l'ordre du jour**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

### **2) Approbation du PV du conseil municipal du 8 avril 2021**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

### **3) Délibérations**

- Conventions avec Ingenierie70

La présente convention s'applique à toutes les demandes et déclarations décrites ci-dessous, déposées durant sa période de validité.

Le service d'INGENIERIE70 instruit tous les actes relatifs à l'occupation et l'utilisation du sol délivrés sur le territoire de la commune, relevant de la compétence de la commune et cités ci-après :

- l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme opérationnels, et éventuellement les certificats d'urbanisme d'information
- l'instruction des demandes de déclarations préalables,
- l'instruction des demandes de permis de construire,
- l'instruction des demandes de permis de démolir,
- l'instruction des demandes de permis d'aménager,

Dans l'hypothèse ou d'autres actes relatifs à l'occupation des sols relèveraient de la compétence de la commune en vertu de lois ultérieures à la présente convention, il conviendra d'établir un avenant

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- convention avec Ingénierie 70 pour la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement abri-bus et la phase 1 du lotissement des Jardins (voirie)

➤ Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- **Tarifs location**

- Appartement de l'actuelle MAM (à côté de la boulangerie) : 350 euros puis hausse échelonnée sur plusieurs années pour atteindre 500 euros.

➤ Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- Appartement rénové, libéré par la MAM (ruelle de la cure) : 400 euros

➤ Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- **Sauvegarde des données**

Sur les conseils de l'Association des Maires de France, la Commune utilisera « Google drive » qui est gratuit jusqu'à 15 Giga.

➤ Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- **Vente de pavés**

Madame Guinet demande l'autorisation de faire éditer un titre pour percevoir le don fait par l'acquéreur des pavés.

➤ Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

- **Demande de subventions pour équipements sportifs**

Émilie Bernard présente deux options envisagées avec les coûts estimés et les subventions possibles.

**-Option 1 : Rénover les équipements existants derrière la salle polyvalente et ajouter un parcours de santé.**

Projet subventionnable à hauteur de 25 % avec reste à charge communal d'au moins 29 198 euros HT.

**-Option 2 : Installer un terrain multisport et un parcours de santé autour de l'actuel terrain de foot.**

Projet subventionnable jusqu'à 80 % avec reste à charge communal estimé à 13 504,80 euros HT.

Au regard des subventions allouables et du bénéfice pour les habitants (notamment les jeunes) :

➤ Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR autoriser Madame le Maire à souscrire une demande de subvention à l'ANS pour les équipements : terrain multisport et parcours de santé. .

#### 4) Informations

- **Modalités du 8 mai**

Un rassemblement des villageois est interdit par la Préfecture.

Une gerbe sera déposée à 10h30 au monument par le Conseil Municipal.

- **Délibération passage piétons** : tenant compte du nouveau passage route nationale

- **Précision sur la Délibération taux de la commune et du département**

En plus d'une non-augmentation du seul taux sur lequel la Commune influe, le taux voté par le Département a été ajouté dans la délibération.

- **Défense incendie**

Après l'incendie du 8 avril, Madame le Maire a sollicité les services de la Communauté de Communes du Val de Gray.

L'installation est de leur compétence mais la défense incendie, soit l'entretien et la révision des équipements incendie, est communale.

Une demande de devis pour procéder aux contrôles du débit et des pressions attendues est en attente de réponse.

- **Arrêté ruelle de la cure**

Il s'avère que la ruelle est empruntée par des voitures. Après consultation du Lieutenant Bonnotte, Madame Le Maire propose de reprendre un arrêté interdisant le passage des voitures. Une barrière mobile sera également mise en place.

- **Achat matériel**

Des devis sont examinés pour acheter une tondeuse débroussailleuse maniable permettant d'accroître la sécurité et la productivité de l'employé communal.

- **Exposition peinture**

Pierre Lomberger propose de reconduire l'exposition de peinture si la situation sanitaire le permet. Elle aurait lieu le dernier week-end de novembre.

- **Contrat aidé**

Possibilité de reconduction et d'augmentation du nombre d'heures.

- **Organisation des élections**

Les 20 et 27 juin auront lieu en même temps les élections départementales et régionales.

Deux bureaux de vote seront mis en place à la salle polyvalente.

Des habitants volontaires viendront compléter les équipes de conseillers.

La Préfecture fait une enquête sur la tenue des bureaux de vote et nous demande si les personnes qui tiendront le bureau de vote sont vaccinées ou acceptent d'être vaccinées.

- **Travaux**

Roland Gaconnet fait un point sur les travaux réalisés ou en cours de réalisation.

-Travaux corniche école – réparation Guillaume Peltret – pas pris en charge par assurance.

-Travaux de la MAM – Employé communal et bénévoles pour l'aider – remerciements.

-Béton et muret derrière la MAM – chantier de conseillers bénévoles – remerciements.

-Problème du sol de la salle de motricité : l'assurance prend en charge vérification des serpentins et la remise en état à l'identique.

-Mur crépi en ton pierre pour colombarium – 2 devis et 1 troisième en attente

-Travaux à venir : passages piétons et travaux de voirie.

- **SIED**

- Pascal Hego informe que l'audit énergétique aura finalement lieu le 26 mai ; il servira notamment à un futur dossier de subventions du renouvellement du parc de chaudières.

- Pascal Hego a relancé le SIED pour l'éclairage du passage reliant la Grande Rue à la Rue Nationale (devant la Maison des Associations)

Stéphanie Deschamps quitte la salle de conseil.

- **Rapport cour des comptes de la CCVG**

Ce rapport est consultable en mairie sur demande.

Après exposé des dix recommandations faites par la Cour des Comptes dans ce rapport, Chantal Guinet et Pascal Hego conviennent avec l'ensemble des conseillers présents (13) de proposer la motion suivante :

« Les Membres du Conseil Municipal de Chargey les Gray présents sont alertés par les conclusions du rapport de la cour des comptes et souhaitent savoir quelles actions sont proposées par la CCVG pour pallier aux dysfonctionnements listés. »

Stéphanie Deschamps rejoint l'assemblée.

**La séance est levée à 22h**